



SAGE Allan
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Savoireuse - Bourbeuse - Allaine - Lizaine - Rupt

CLE DU SAGE ALLAN
Réunion du 18 juin 2024
A Nommay (25)

1. PRÉSENTATION DES TRAVAUX DE RENATURATION DE LA SAVOUREUSE À NOMMAY PAR PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION

2. POINTS DIVERS

- Assises locales de l'eau
- Avancement des études globales
- Gestion des métabolites de pesticides
- Agenda



Visite du site renaturé de la Savoireuse à Nommay



Pays de Montbéliard Agglomération – CLE du SAGE ALLAN du 18 juin 2024

Reméandrement de la Savoureuse à Nommay



Notre point de départ :

Basse vallée de la Savoureuse :

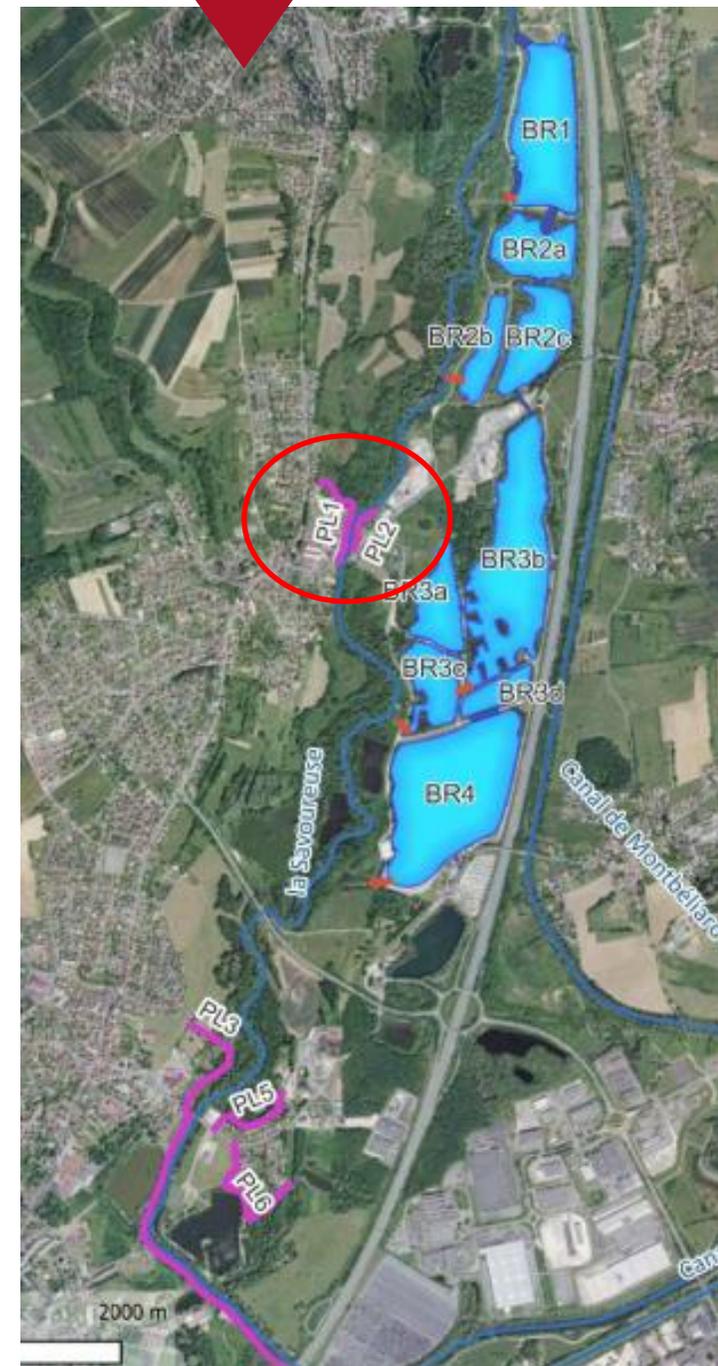
Système d'endiguement → 3 km de digue, 5 digues construites entre 1999 et 2001
Pour des crues de Q10 à Q50

Aménagement hydraulique → 4 grands bassins qui fonctionnent en cascade (BR1 à BR4)
Pour des crues de Q25 à Q100 (1,5 million de m³ sur 80ha)

Digue de PL1 & PL2 :

DIGUE	LINEAIRE	ZONE PROTEGEE			COMMUNES
		NOM	TYPE	POPULATION	
PL1	350 ml	Longeot	2 habitations + 3 entreprises	8 hab. 36 employés	Nommay
PL2	180 ml		1 habitation	2 hab.	Nommay

PERIODE DE RETOUR DE LA CRUE ASSOCIEE AU NIVEAU DE PROTECTION
50 ans
50 ans



Q100

Risque de Rupture De La Digue

Déclaration du système d'endiguement de la Basse Savoureuse

Scénario 3A - Défaillance structurelle - Secteur PL1 - Href = 4,94 m
Aléa Savoureuse - Hauteurs d'eau maximales



Légende

— Système d'endiguement

★ Localisation de la brèche

Hauteurs d'eau maximales calculées :

< 0,5 m

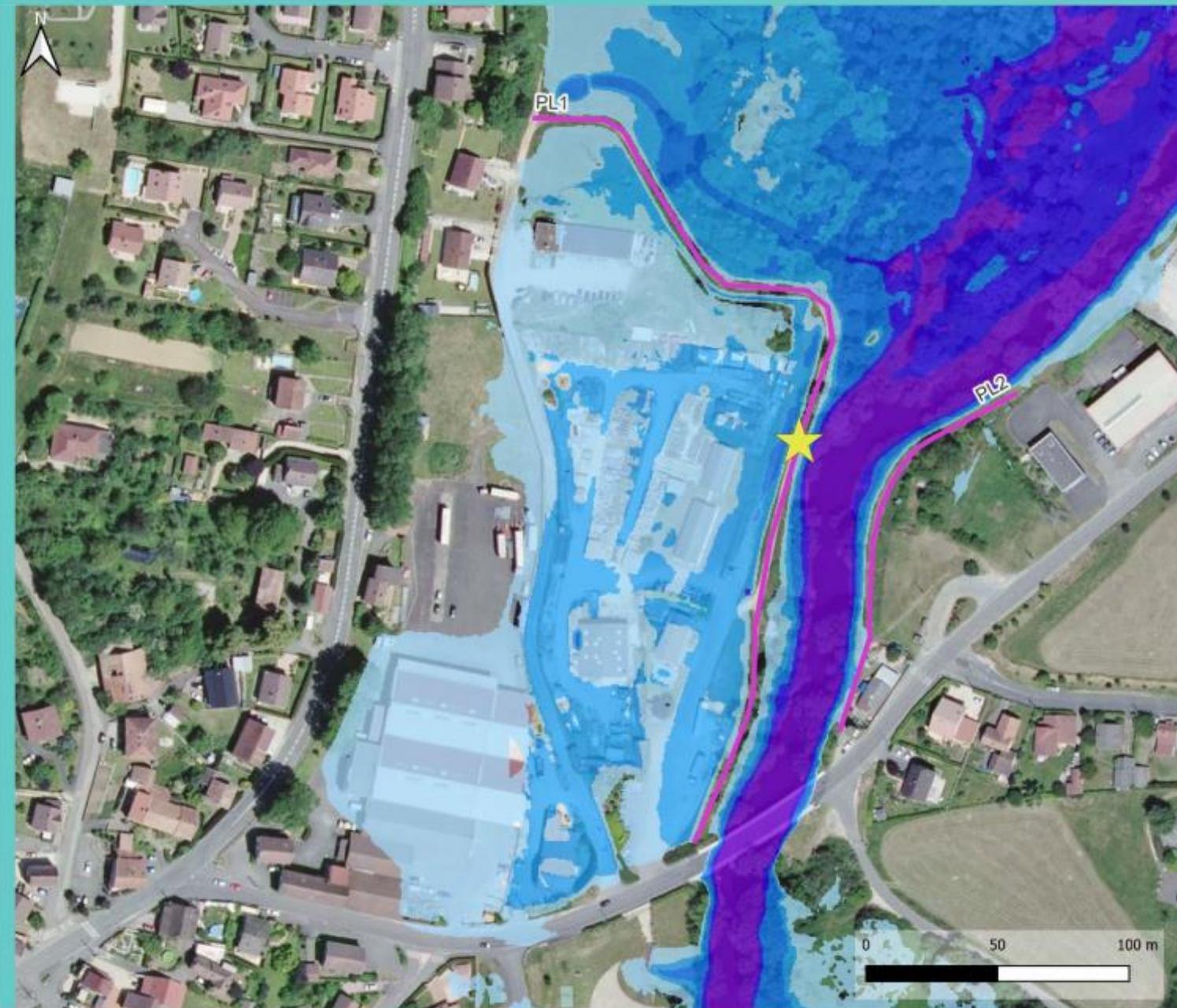
0,5 - 1,0 m

1,0 - 2,0 m

2,0 - 3,0 m

> 3,0 m

Source : BRL / Fond : IGN
Référence document :
A00B14_EDD_Montbéliard_Savoureuse_Résultats.qgz
Réalisé le : 23/6/2022
Format d'impression : A4
Projection : Lambert 93



Point faible bien connu :

- Déjà repris et consolidé en 2005 et 2007
- Mauvais état constaté en 2017

Etude préalable : Artelia – 2020

« Contrainte hydraulique modérée mais suffisante sur talus raide »

« Affouillement de 1 à 2m depuis 2006 »

Solution :

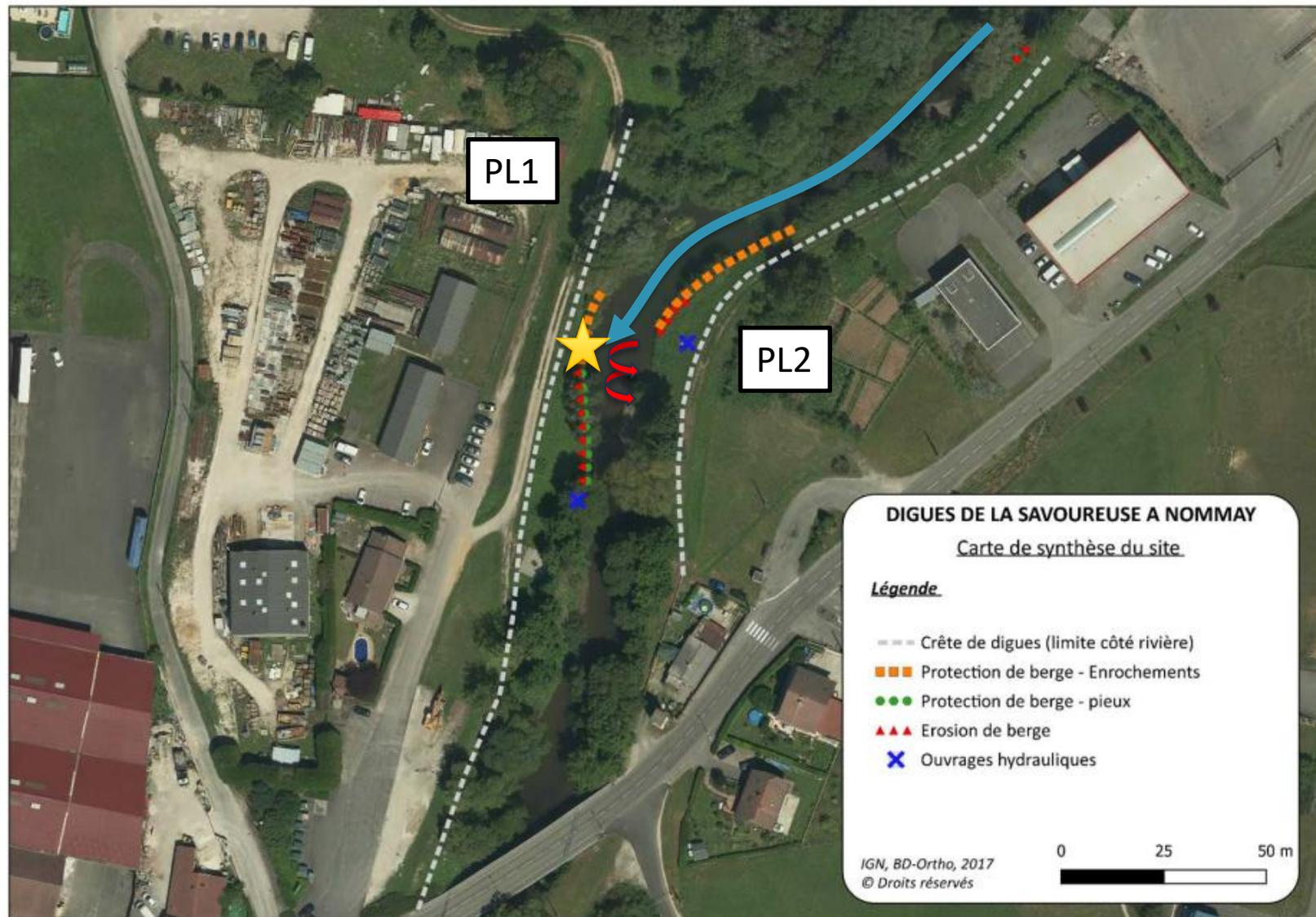
Enrochement berge et fond

/

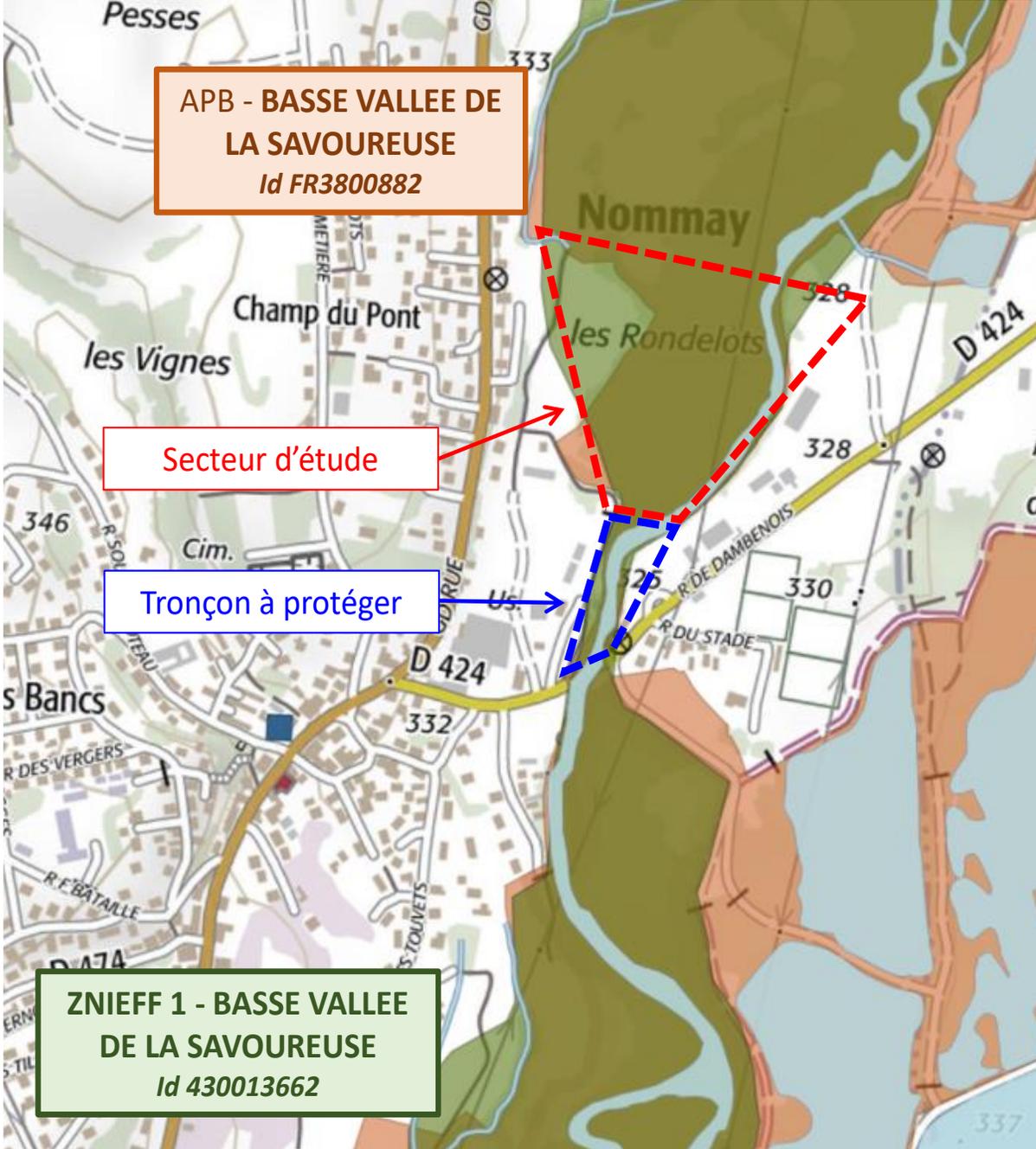
Palplanche

/

Solution mixte : restauration écologique en amont et protection de berge minimale

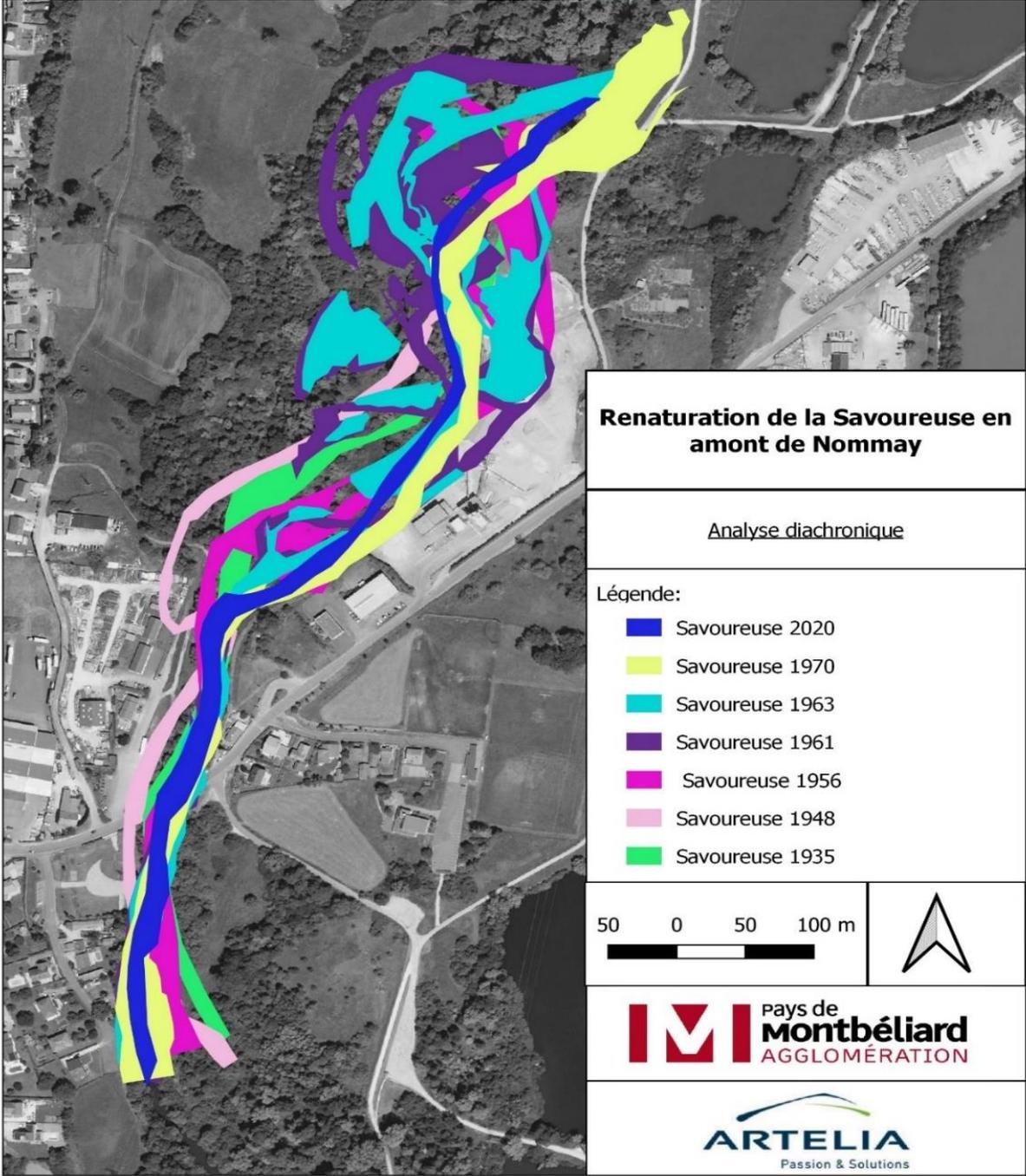


Réflexion à + large échelle



Réflexion à + large échelle

Etude diachronique

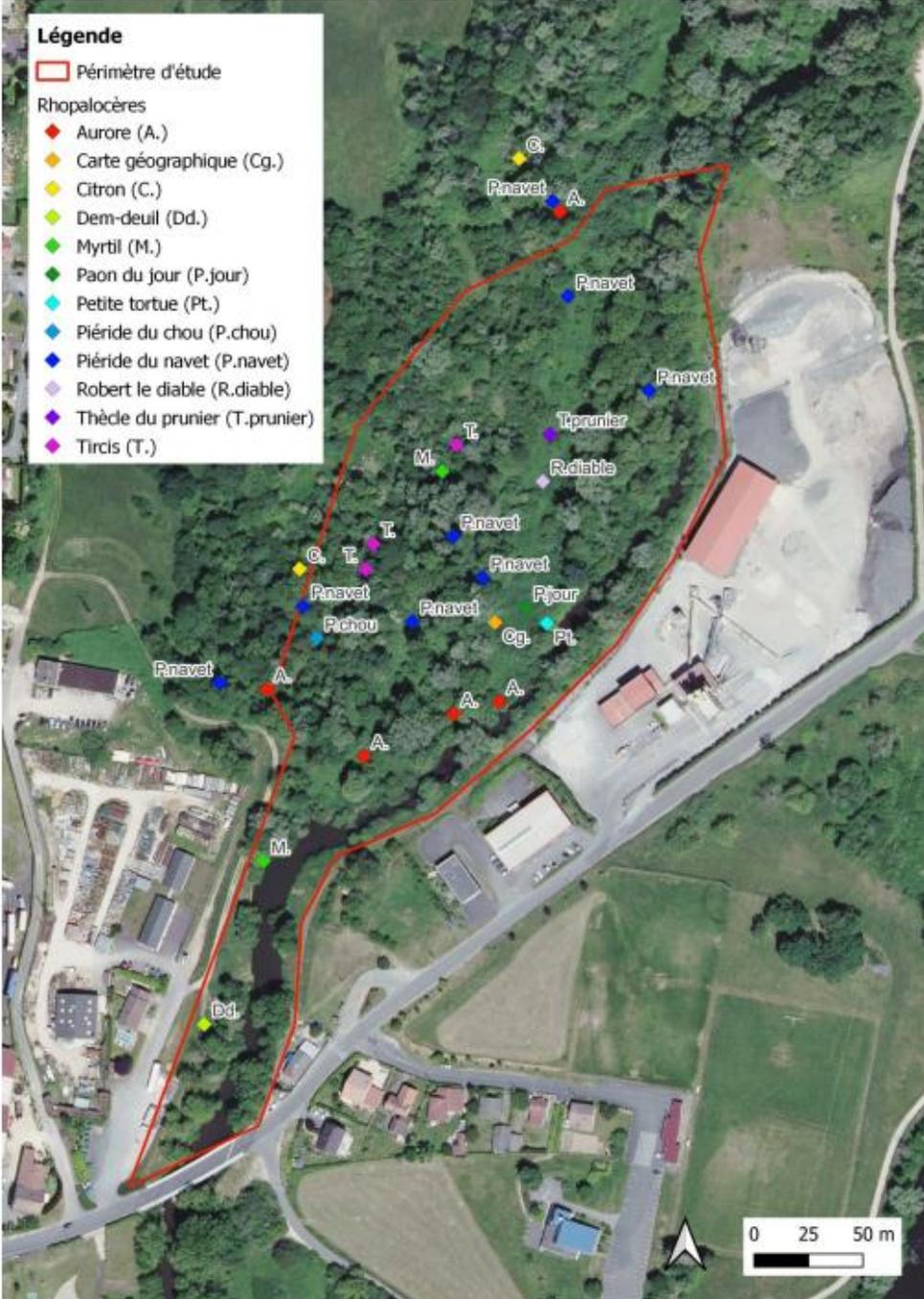


Réflexion à + large échelle

Etude diachronique

Faune & flore

Pas d'espèces rares



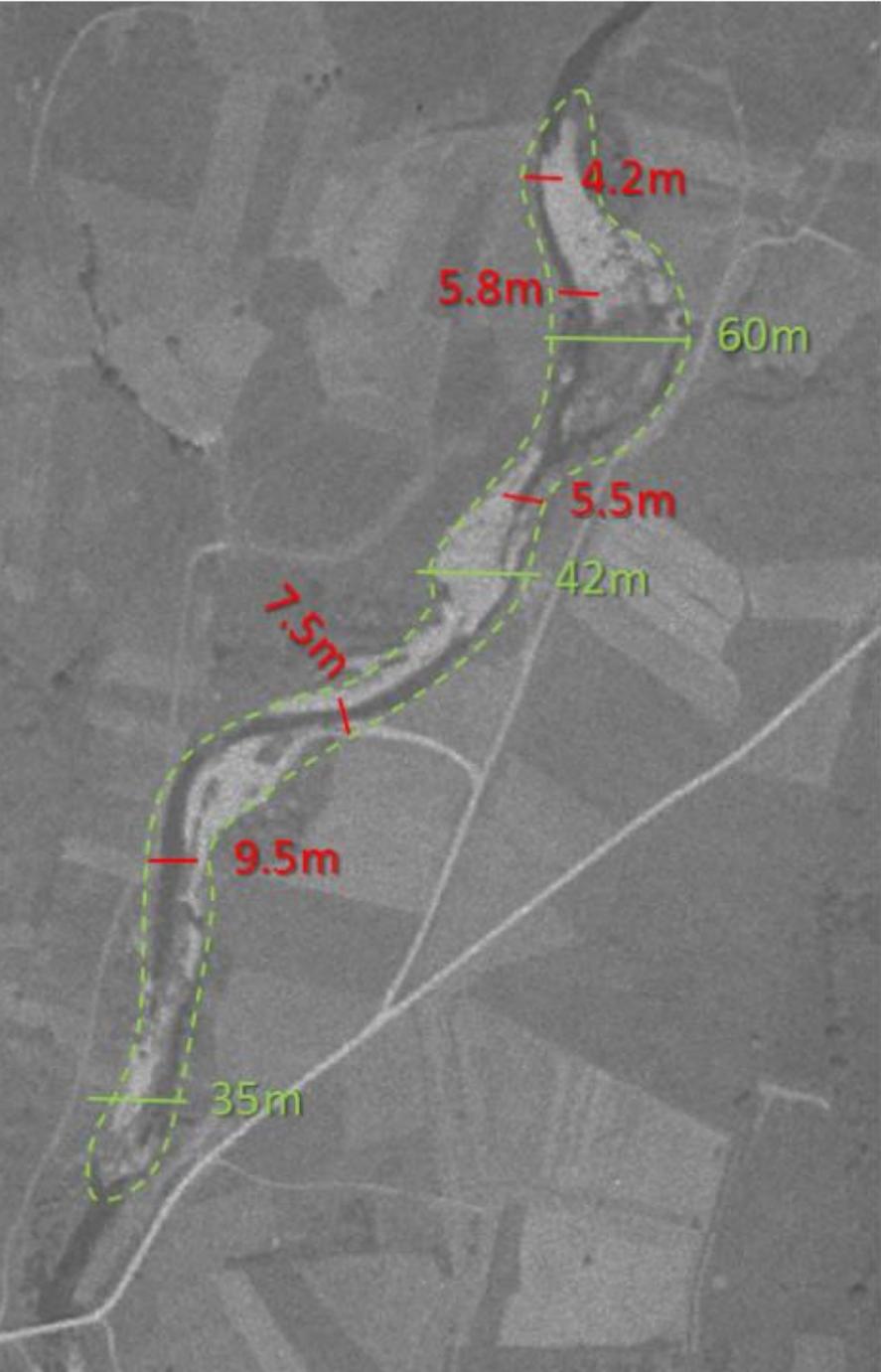
Réflexion à + large échelle

Etude diachronique

Faune & flore

Pas d'espèces rares

Morphologique



Réflexion à + large échelle

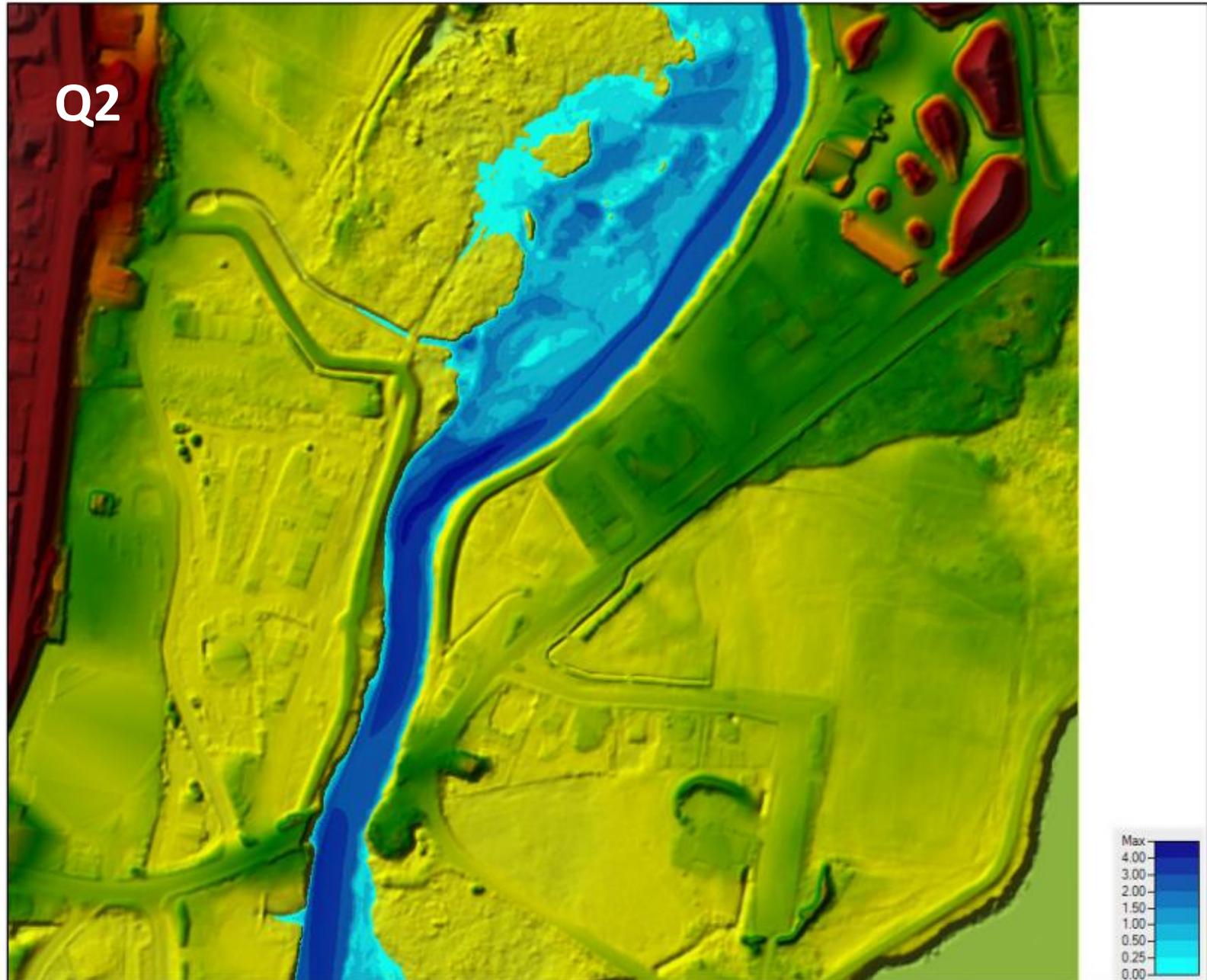
Etude diachronique

Faune & flore

Pas d'espèces rares

Morphologique

Topographique et Hydraulique



Réflexion à + large échelle

Etude diachronique

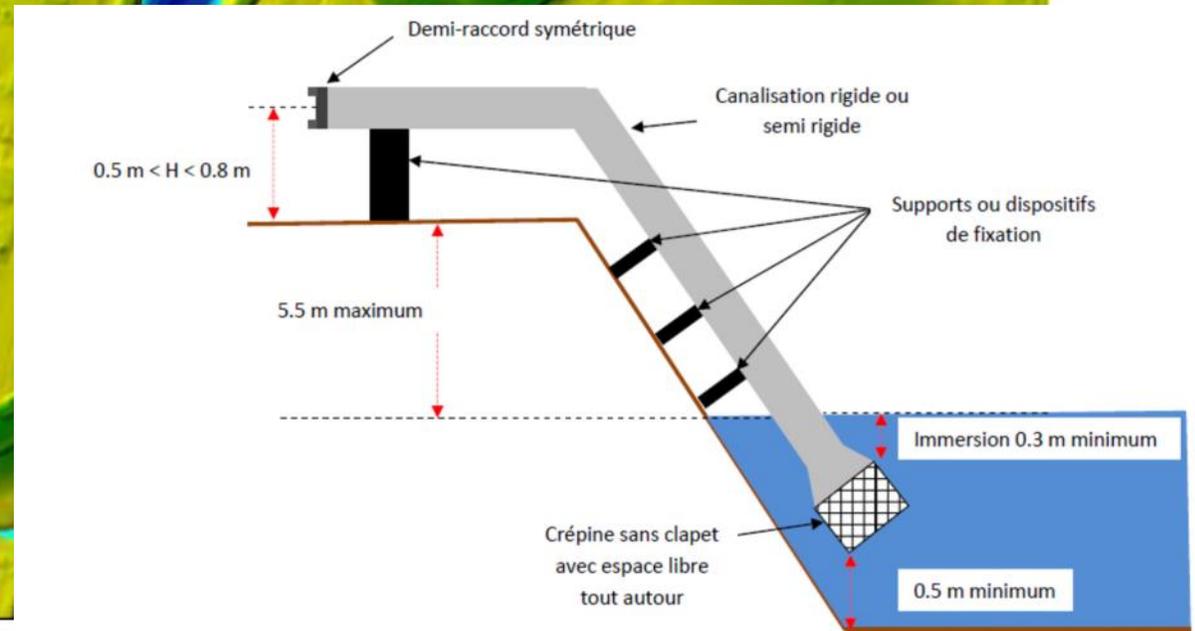
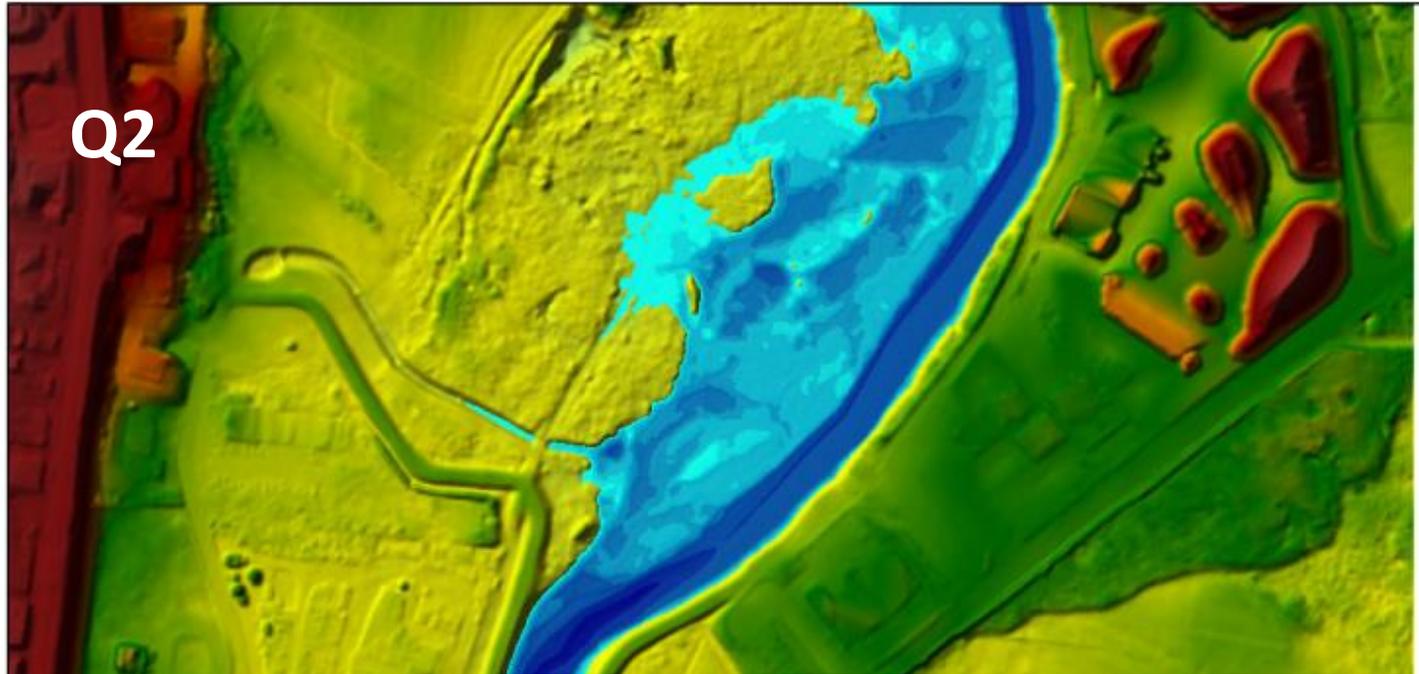
Faune & flore

Pas d'espèces rares

Morphologique

Topographique et Hydraulique

Usage



Réflexion à + large échelle

Etude diachronique

Faune & flore

Pas d'espèces rares

Morphologique

Topographique et Hydraulique

Usage

Foncier → Commune de Nommay

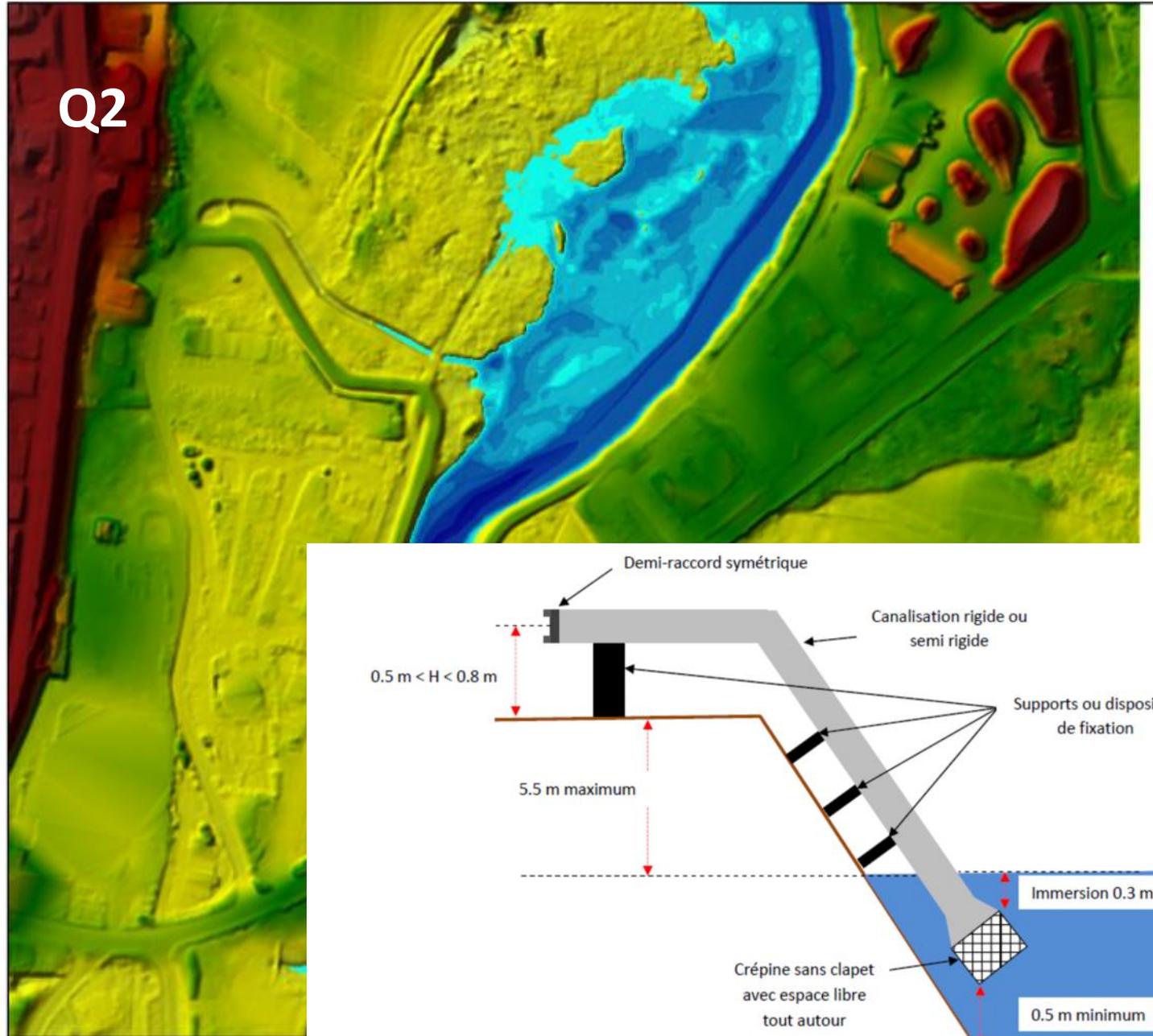
Conception d'un projet

→ Accord propriétaires, DDT, DREAL,

→ Accord partenaires financiers

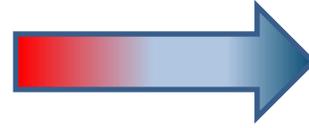
→ Marché public

3 ans...seulement

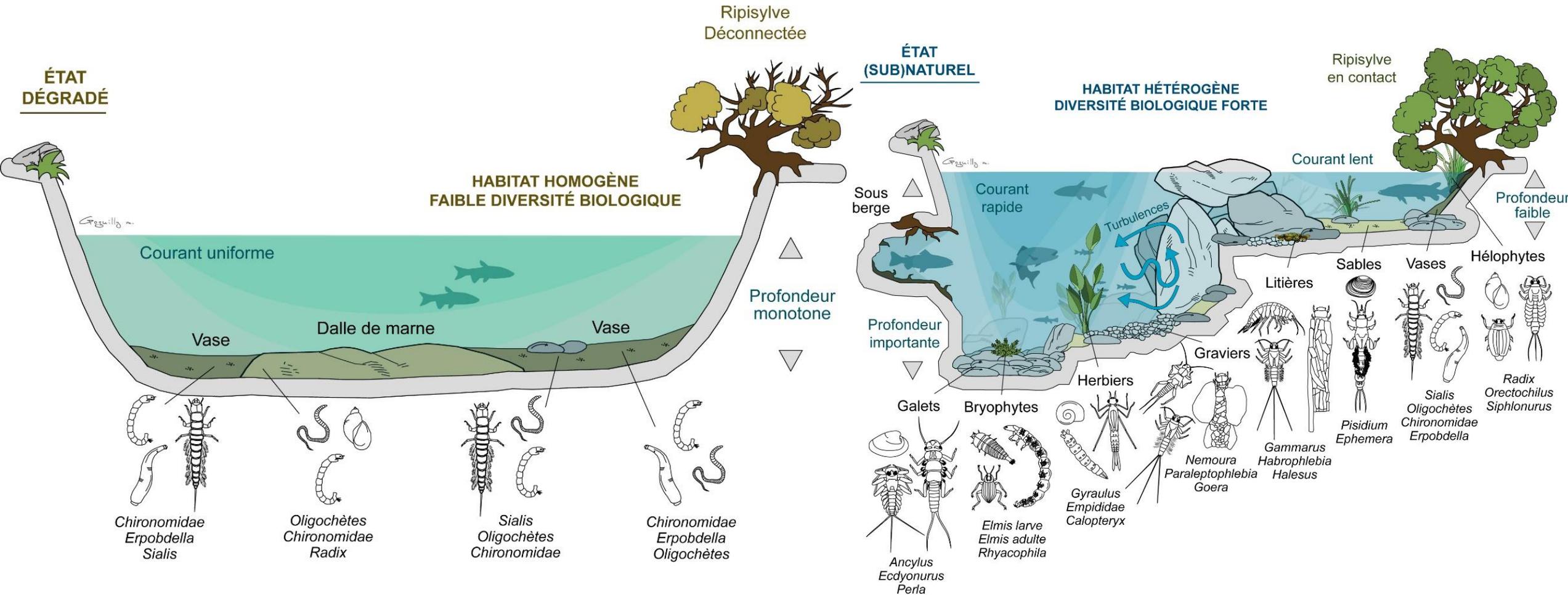


Principe d'aménagement :

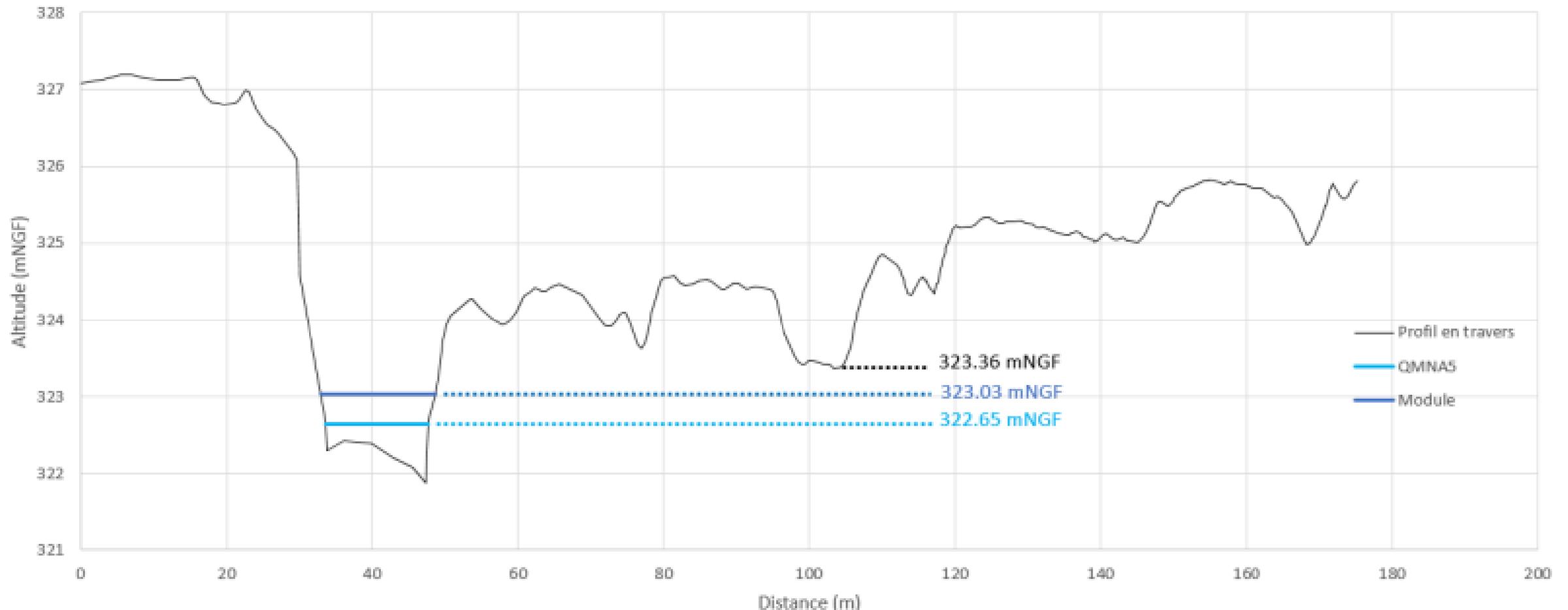
Etat actuel dégradé



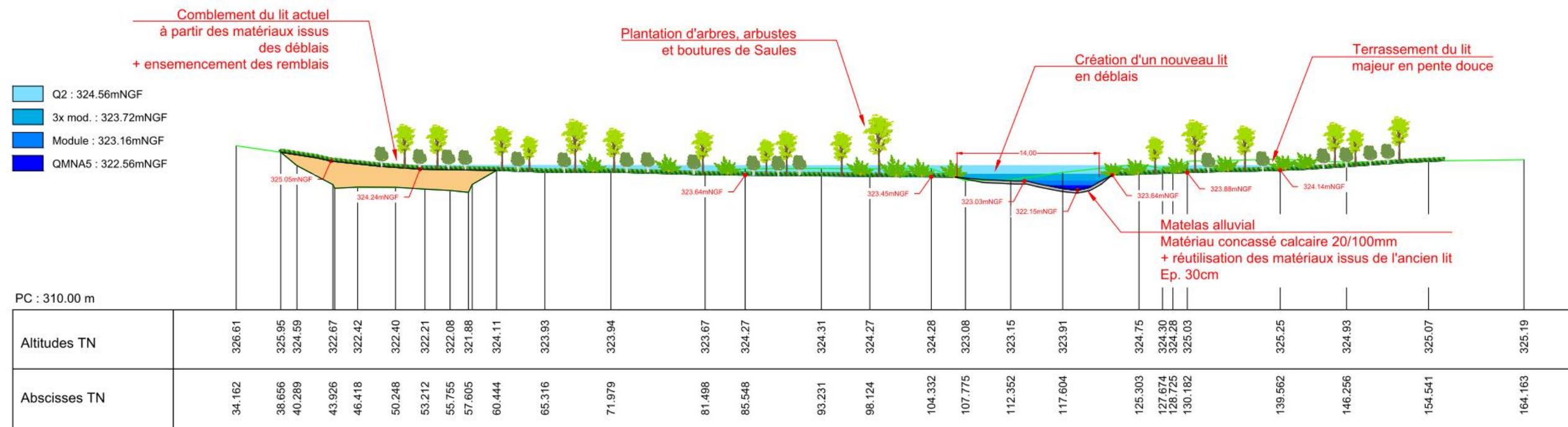
Etat projeté



Décaissement du lit majeur sur 60 à 100 m de large et presque 2 ha : réactivation bande active légère réhausse du fond env 80 cm



Décaissement du lit majeur sur 60 à 100 m de large et presque 2 ha : réactivation bande active légère réhausse du fond env 80 cm



Création d'un nouveau lit de 400 ml
mieux orienté au droit des digues

Nouveau chenal basé sur les anciens tracés
Peu de déblais, annexes hydrauliques

Déblais / remblais sur site (aucun export)
Coûts

Terrassement du lit majeur
Reconnexion bande active

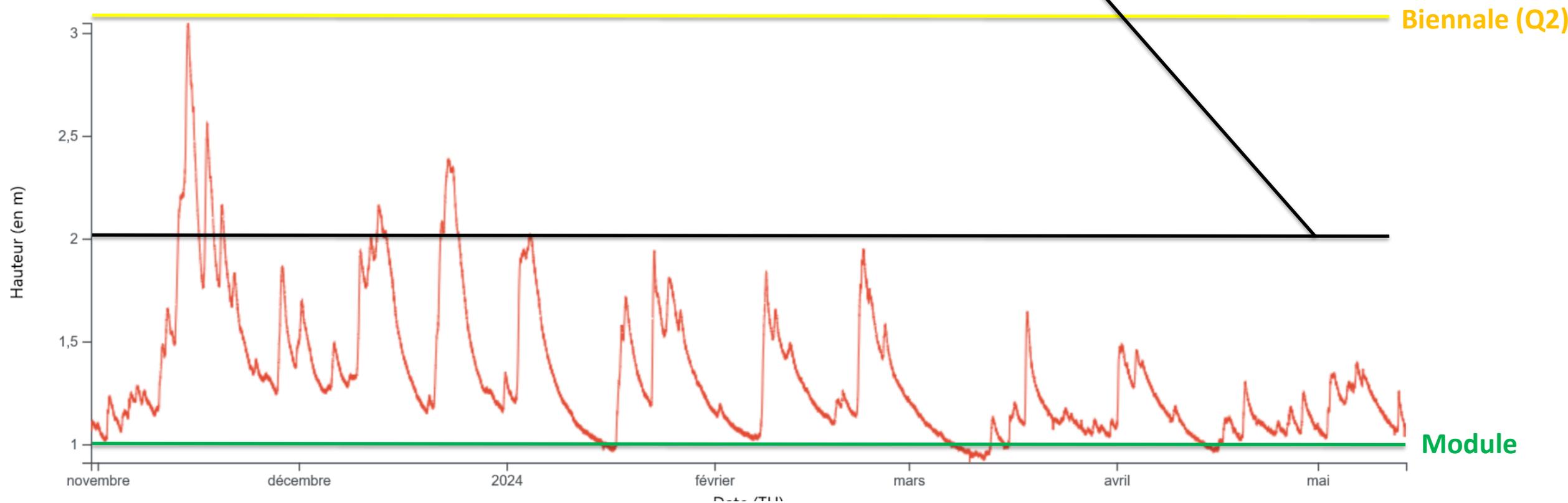
Gestion des usages
Réserve incendie (120m³)



Une hydrologie calme mais une rivière qui vit

→ 1 petite crue (presque Q2)

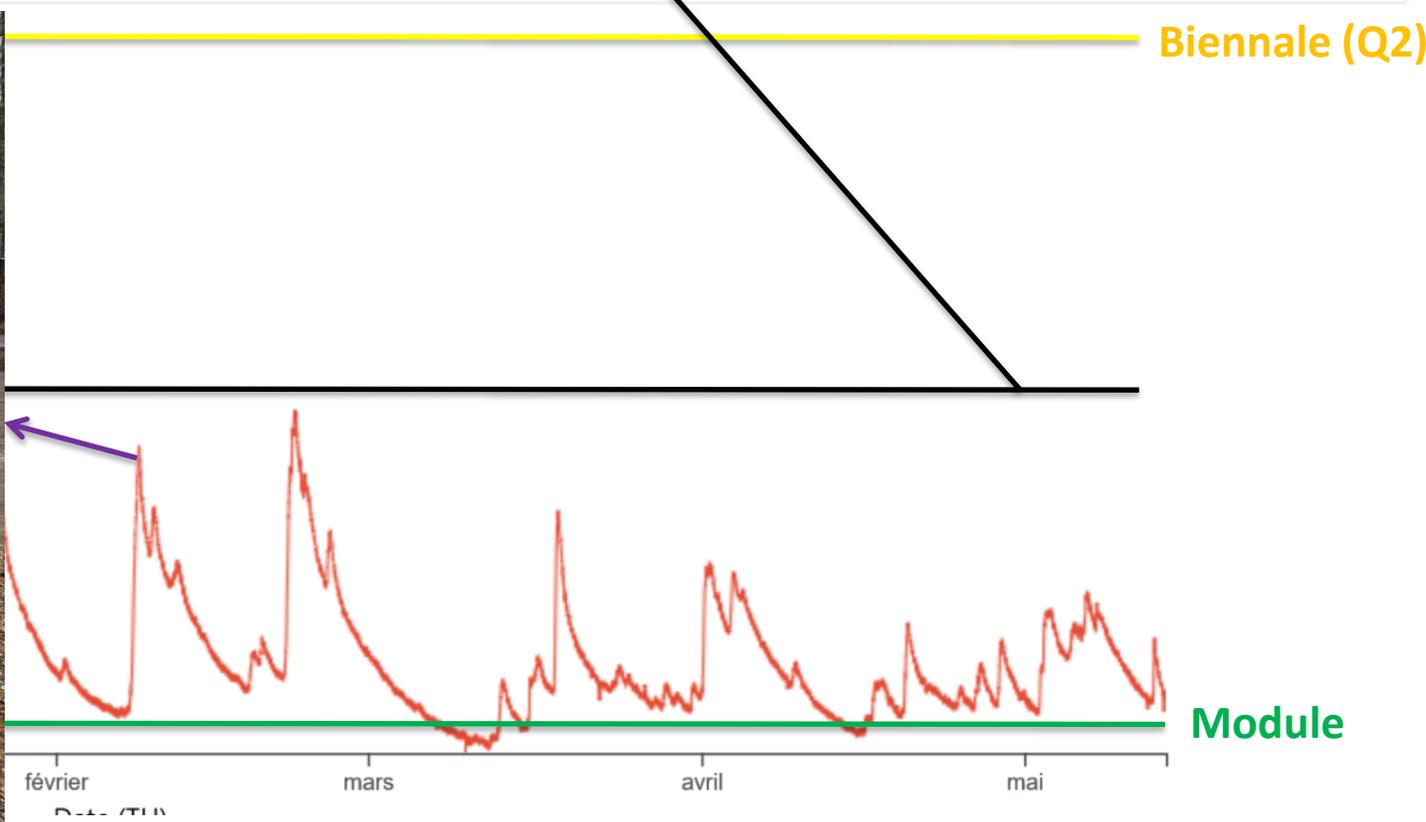
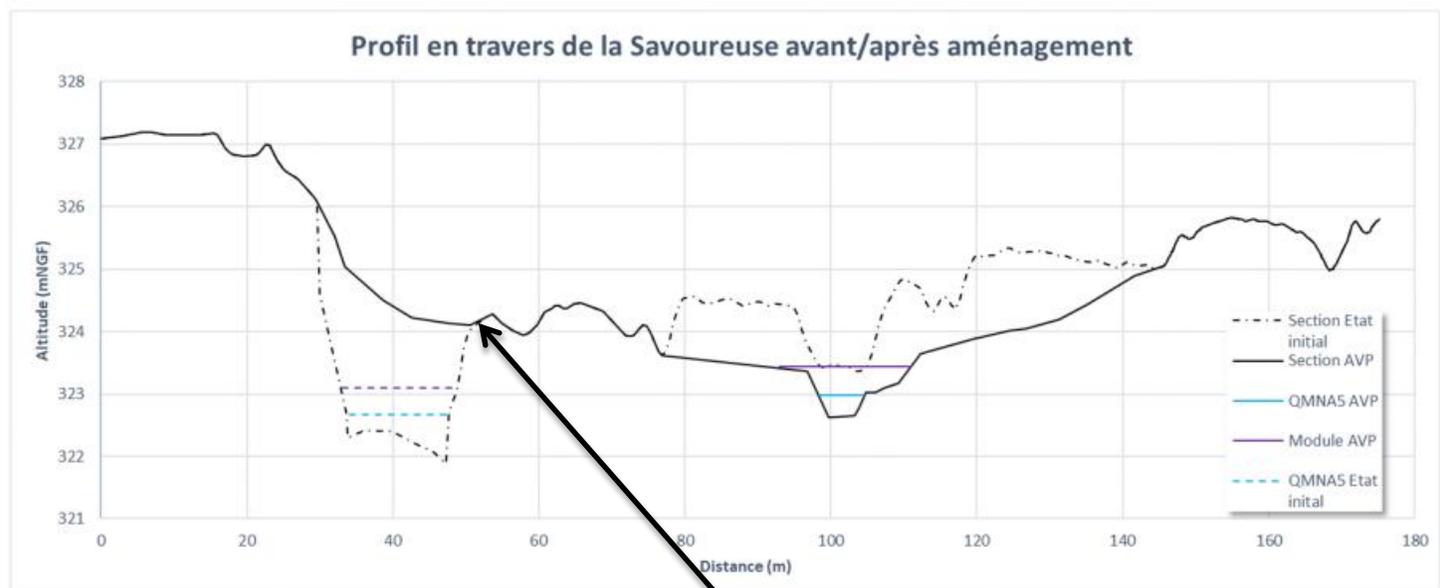
Des modifications à chaque « petite » montée d'eau



Une hydrologie calme mais une rivière qui vit

→ 1 petite crue (presque Q2)

Des modifications à chaque « petite » montée d'eau



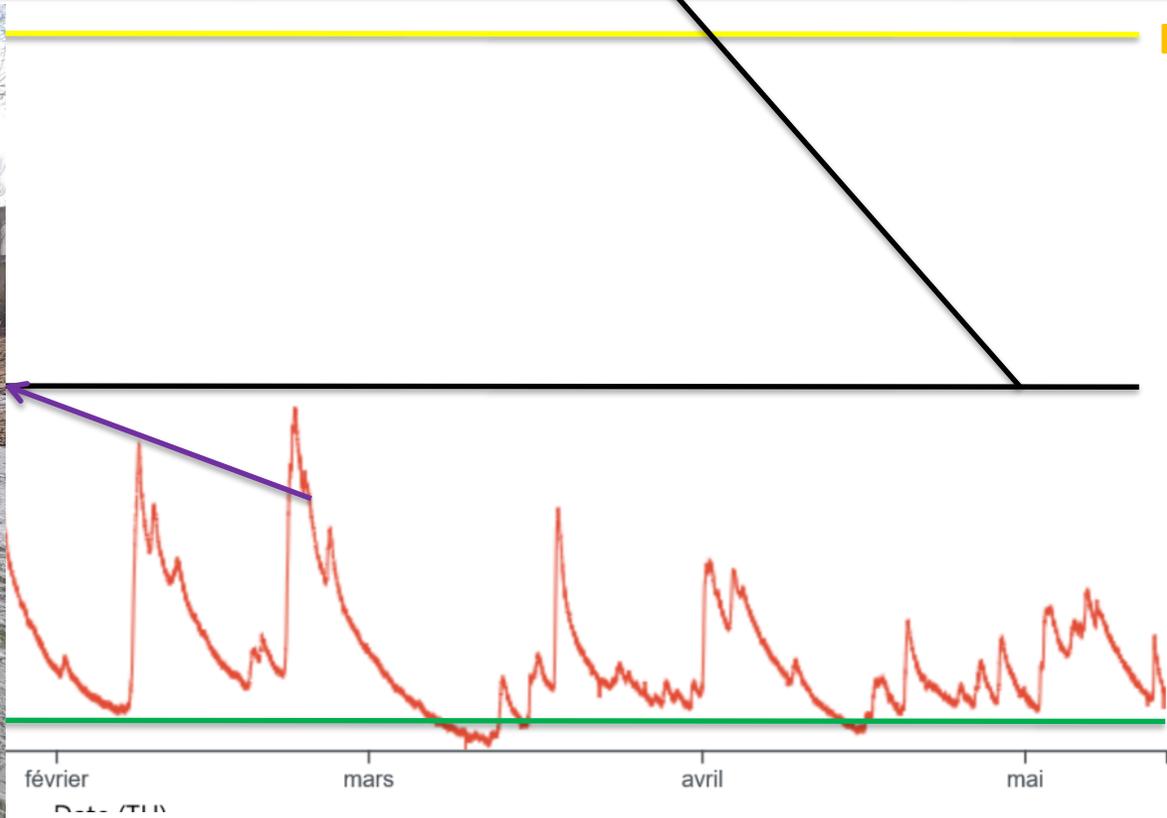
Une hydrologie calme mais une rivière qui vit

→ 1 petite crue (presque Q2)

Des modifications à chaque « petite » montée d'eau



Biennale (Q2)







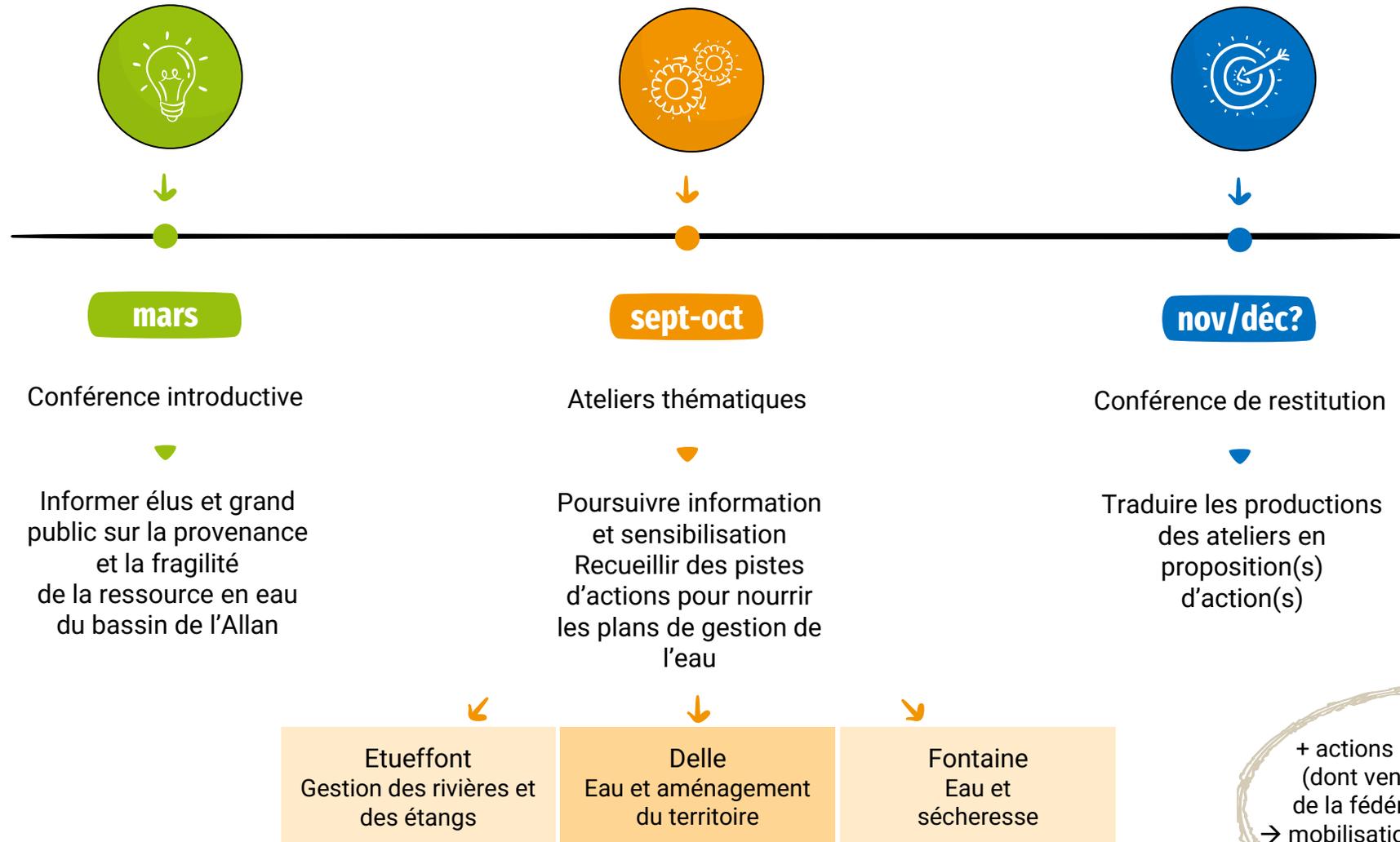
Video

SAGE Allan
CLE
18 juin 2024

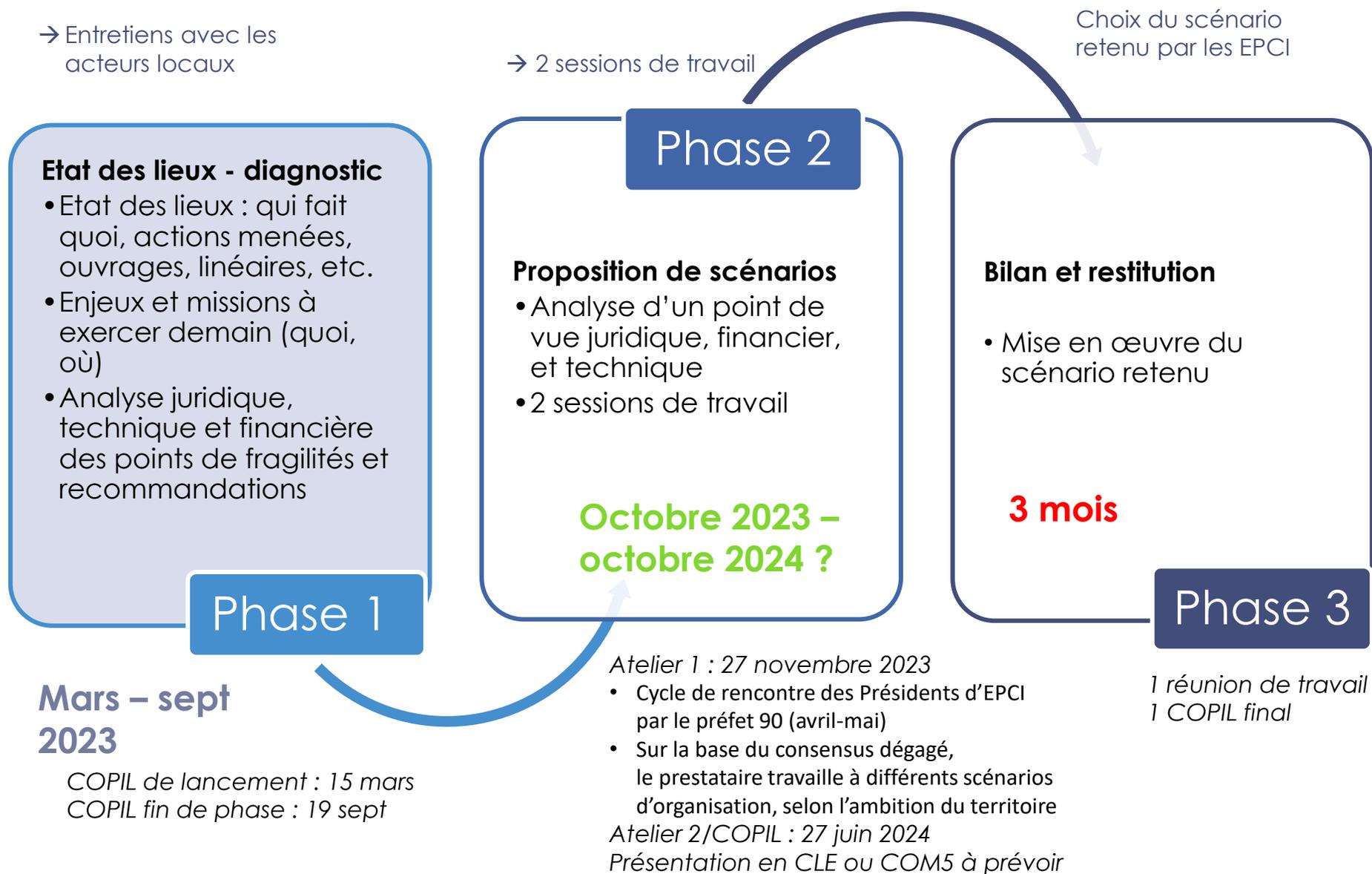
- Renaturation Savoureuse à Nommay
- Points divers



POINTS DIVERS



Point d'avancement des études globales : Etude de gouvernance



Point d'avancement des études globales : Etude stratégique sécurisation AEP NFC

RÉDACTION DU CAHIER DES CHARGES DE L'ÉTUDE

- Recours à une mission d'AMO avec l'appui de la Banque des Territoires
- Mission réalisée par Artelia de février 2023 à janvier 2024

CONSULTATION DES ENTREPRISES

- Première consultation lancée en février 2024, déclarée infructueuse début mai
- Nouvelle consultation en cours (date limite de remise des offres : 1er juillet)

Gestion des métabolites de pesticides

Dans le département 90, 3 captages (Fousse-magne (GBCA), Petit-Croix (GBCA), Grosne (CCST)) sont concernés par la présence chronique d'un métabolite de pesticide (ESA-Métolachlore).

Ces captages ont fait l'objet d'arrêtés de dérogation en date du 15 avril 2022 pour autoriser provisoirement la distribution de l'eau tout en mobilisant un plan d'actions curatives et de reconquête de la qualité de l'eau, suivant :

- Une approche curative : réduction de la concentration de la molécule dans l'eau distribuée par dilution (maillage, interconnexion),
- Une approche préventive : suppression de l'utilisation de la molécule-mère dans les aires d'alimentation des captages.

En 2022, l'ANSES a effectué une actualisation des données toxicologiques de l'ESA-métolachlore conduisant à classer ce métabolite comme « non pertinent » au sens toxicologique.

La valeur de vigilance de 0,9 µg/l étant respectée pour les trois captages, les eaux sont donc considérées conformes.

En conséquence, les arrêtés de dérogation deviennent illégaux et seront donc abrogés.

Au demeurant, les démarches entreprises par les collectivités en vue de préserver durablement la qualité des eaux restent pertinentes. Il est souhaitable que ces actions soient maintenues.

AGENDA DE LA CLE

- 💧 **8 octobre** : Bureau (Héricourt – à confirmer)
- 💧 **3 décembre** : Plénière (Belfort)
- 💧 Réunions supplémentaires du Bureau au besoin

- 💧 Propositions de visites (dates à fixer) :
 - Visite du syndicat des eaux de Giromagny : durant l'été
 - Visite des ouvrages d'écrêtement des crues de la Savoureuse et de la Rosemontoise dans le 90 : avant la période d'activation

AUTRES ÉVÉNEMENTS

- 💧 **Assises de l'eau** :
 - Ateliers initialement programmés entre 17/06 et 02/07, à reprogrammer en septembre-octobre
 - Conférence de restitution en fin d'année

**MERCI
POUR VOTRE ATTENTION**

Place
à la visite!



220 rue du Km 400 - 71000 MACON
Standard : 03 85 21 98 12

Tour guide icons created by J703 - Flaticon

CONTACT

Hélène LAMBERT
Coordinatrice du SAGE Allan
EPTB Saône et Doubs – Antenne de Belfort
8 place de la Révolution française – 90000 BELFORT
Tél. 07 77 84 00 90
helene.lambert@eptb-saone-doubs.fr